



Licenciement pour faute grave

Par **charbonnier**, le **04/08/2011** à **11:54**

Bonjour,rnj'ai fait installé des panneaux solaires,hors l'installateur va être licencié pour faute grave car sa société a reçu deux courriers de clients non satisfait.Sa société indique que nous sommes l'une de ces deux lettres,hors nous n'avons jamais fait de lettre et jamais plaint de son travail car nous étions satisfait complètement de celui ci.Je voudrai savoir quels sont mes recours pour l'utilisation de mon nom dans lle cadre de ce licenciement.rnMerci de votre réponse

Par **pat76**, le **04/08/2011** à **14:57**

BonjourrrnVous prenez contact avec le salarié qui risque d'être licencié pour faute grave afin de lui remettre une attestation par laquelle vous déclarer sur l'honneur, n'avoir jamais envoyé de lettre de réclamation à son employeur concernant le travail effectué par ce salarié.rnrnVous lui remettez en même temps une photocopie recto-verso de votre carte d'identité.rnrnVotre attestation pourra lui servir de preuve dans le cas où il assignerait l'employeur devant le Conseil des Prud'hommes.rnrnEnsuite, vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous le mettez en demeure de vous adresser dans les 8 jours à la réception de votre lettre, une copie du soit-disant courrier de réclamation que vous lui auriez adressé concernant le travail de l'installation des panneaux solaires effectué par son salarié.rnrnVous démentez formellement avoir adressé un quelconque courrier de réclamation à la société car, vous êtes très satisfait du travail effectué.rnrnVous précisez que vous vous réservez le droit de déposer plainte devant la juridiction compétente pour utilisation de votre nom dans un faux et pourrnusage de ce faux.rnrnVous garderez une copie de la lettre et une copie de l'attestation.

Par **charbonnier**, le **05/08/2011** à **17:38**

Bonjour,rnmerci beaucoup votre réponse rapide,je vais faire le
nécessairernCordialementrnchristian